



LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPOT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°364. Septembre 2019

17 OCTOBRE 2019 JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE



**NOUS LUTTONS
POUR NE PLUS ETRE
TRANSPARENTS**

SOMMAIRE

- P.2 **ANDENNE – TEMOIGNAGE**
Trouver le courage, la force de remonter
- P.3 **CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES –**
Changement de nom, pas d'identité
- P.4 **NAMUR – ECHO DU CAMP CHANTIER**
Travailler ensemble
- P.5 **FEDERATION – NOS DROITS**
Les allocations familiales
- P.6 **ANDENNE – HORS CADRE**
Une BDR pas comme les autres
- P.7 **FEDERATION - CA SE PASSE**
Ici et là on se mobilise.
PETITES NOUVELLES
- P.8 **FEDERATION – INVITATION AU 17 OCTOBRE**
Journée mondiale du refus de la misère

EDITORIAL

Nous l'avons déjà dit, nous le disons à nouveau. Les plus pauvres sont transparents. Transparents parce que rendus inexistants : des droits, de la scène politique, du débat citoyen,... . Transparents parce que perpétuellement « mis à nu » : devoir se justifier continuellement, pour obtenir une aide, ou pour justifier qu'on n'est pas des tricheurs, qu'on est de bons parents,...

Nous l'avons déjà fait, nous le faisons à nouveau.

Ce 17 octobre, « journée mondiale du refus de la misère » comme chaque année, nous manifesterons notre refus de cette transparence, dans les rues de Namur et au Parlement Wallon, où nous rencontrerons les nouveaux élus.

Le changement passe par nos rassemblements et notre mobilisation, avec ceux et celles qui nous sont solidaires, dont vous, amies lectrices et amis lecteurs...

Il importe d'être nombreux. Rejoignez-nous.

Jacques Fourneau.

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL** avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**.

Venez nous rejoindre le 17 octobre 2019

ANDENNE

TROUVER LE COURAGE, LA FORCE DE REMONTER

UNE MILITANTE NOUS LIVRE SON RECIT DE VIE

DÉPART DIFFICILE

Dès le départ, je n'étais pas désirée par mes parents. Ils voulaient un garçon et ils m'ont donné le prénom qu'il y avait sur le calendrier. Mes parents m'ont élevée comme un garçon. Mes grands-parents avaient une ferme et mon père m'a appris à aller travailler dans les champs à 5 ans.

Suite à un grave accident, pendant un an, j'étais dans le coma. J'avais 7,5 ans quand je suis allée à l'école. C'était un peu difficile car je devais rester assise et je ne pouvais pas aller jouer avec les autres. C'est peut-être ça qui m'a durci le caractère. Avec les religieuses, comme elles étaient sévères, si tu avais mal, tu ne devais pas te plaindre. Je devenais rebelle. Je ne me laissais pas faire. A la maison, mon père, c'était toujours des reproches et des coups de martinet. Tu n'avais pas le droit de te plaindre. Il disait : « C'est la vie, on ne pleure pas. »

Je suis restée jusqu'à l'âge de 19 ans chez mes parents. Je me suis mariée car c'était un moyen de me libérer de mon père. Mais la vie était encore pire qu'avec mon père ! J'ai accouché seule de ma fille à la maternité sans personne de ma famille et j'étais séparée de mon mari. Ma mère voulait m'imposer jusqu'au prénom de ma fille mais j'ai été contre sa volonté. Ma fille n'a jamais vu son père !

Déjà là, ma jeunesse n'a pas été toute rose, toute belle ! Quand je suis rentrée chez ma mère avec la petite, c'était la première fois qu'elle la voyait. Elle s'occupait de la petite à ma place ! Elle s'est accaparée ma fille. Elle s'est occupée d'elle jusqu'à l'âge de ses 9 ans ! Puis, ma mère est décédée.

J'ai eu deux fils avec mon autre compagnon. J'étais enceinte mais mon beau-frère, chez qui je vivais avec mon compagnon, nous a mis dehors. On a dormi « à la rue ». Mon oreiller était un sac de béton. Finalement, on a trouvé un logement. J'ai eu alors 2 autres enfants et on est revenu à Bruxelles (mes 4 enfants et moi). J'étais retournée en France où j'ai vécu mon enfance.

Je travaillais à l'OTAN. Ma vie a continué... J'ai été toute seule longtemps. J'ai rencontré quelqu'un en 1984. Mais la condition pour qu'on reste ensemble était que mes enfants l'acceptent. On en a discuté avec les enfants. Ils l'ont alors appelé « papa ».

On est restés 5 ans ensemble et on a eu une fille. Il faisait tout à la maison. Il avait un permis de travail tous les mois. Il m'a demandée en mariage, et comme ça, il pouvait avoir sa carte. Mais il me disait que c'était pour que sa fille porte son nom. Je ne l'ai pas cru ! J'ai repris mes gosses et repris un logement toute seule.

Partout où j'allais il me suivait. Je ne lui ai jamais interdit de voir sa fille ! Il ne voulait que moi. On est restés en contact et on est toujours en contact. Il est toujours là pour moi !

DÉGRINGOLADE

Je me suis alors retrouvée au chômage. Ils m'ont inscrite pour faire du baby-sitting en ALE. Des parents cherchaient une baby-sitter qui parlait français pour l'apprendre à leurs enfants. J'étais considérée comme de la famille. J'ai gardé les petites comme mes petites-filles. J'ai travaillé pendant 5 ans en ALE. Quand j'ai eu mes 65 ans, c'était la pension. J'ai continué ma vie toute seule avec des hauts et des bas.

Je touchais ma pension française et belge. Je travaillais « au noir » et j'étais bien payée. Je me faisais des mois de 2.600 euros ! Jusqu'à ce que je tombe en dépression. Cela a été dur. Très dur. J'ai touché le fond.

Je ne pouvais plus gérer les 2 charges : la garde des deux fillettes et les ménages au noir. Deux de mes enfants sont alors revenus à la maison parce qu'ils avaient des problèmes. Mon fils avait des problèmes d'alcool et de drogue. Il s'est même retrouvé SDF ! Je lui ai payé des cures de désintoxication, les médicaments... Il n'avait plus de mutuelle.

Il n'avait rien et retombait à chaque fois. Tout cela a duré pendant deux ans !

Ma fille très malade (psychopathe et schizophrène à tendance suicidaire) ne faisait rien même pas se laver. Elle me faisait peur. Avec ses yeux morts, elle te fixait mais ne te voyait pas. Elle se mettait à hurler. Elle était dans son monde. Cela faisait froid dans le dos. Elle est placée en institution. Avec tout ce qu'elle a fait comme tentatives de suicide... Le médecin disait que c'était des appels au secours. Ce n'était pas évident de gérer les crises.

Je suis tombée car j'avais trop de pression. Je n'arrivais plus à m'en sortir. J'avais des idées noires. Je me sentais coupable parce que je me disais que j'avais foiré quelque part. Pourquoi il n'y avait que deux enfants qui avaient tournés comme ça ? Je les avais élevés trop strict ?

Mais le médecin a dit que ça n'avait rien à voir avec moi. Je ne savais plus où j'en étais et j'avais perdu tous mes repères !

Je n'ai pas su faire d'économies. J'ai tout dépensé pour eux. Je me suis retrouvée sans un sou. Je l'ai bien voulu. J'ai déménagé de Bruxelles un peu sur un coup de tête et cela m'a aussi coûté un os (2.000 euros de déménagement, la garantie, le loyer) ! Je me suis retrouvée à sec et plus de travail. Avec toutes mes bêtises, je suis tombée dans la déchéance. Je le vis mal, très mal. J'ai le sentiment que je me suis mise toute seule dans les problèmes !



Réalisation Atelier Terre 2018-2019 CEC LST Andenne

(Suite de l'article en page 3)

ANDENNE

Suite de la page 2

J'avais des petites réserves. J'ai tenu un mois ou deux et puis... plus rien. J'avais mon loyer à payer ici dans la région (810 euros plus l'électricité, la tv, l'eau froide...), les charges... Je me suis retrouvée dans un trou pas possible.

Au début, ma sœur m'avait dit d'aller voir au CPAS. On m'a tout refusé même le colis. Le médecin a eu tous mes dossiers et avec ma sœur il a dit : « Elle ne peut pas continuer comme ça parce qu'elle s'enfonce de plus en plus » et il a proposé un administrateur de biens. Il m'a fait un certificat. J'ai dû payer 25 euros pour enregistrer la demande au Juge de Paix !

J'avais honte ! Mon amour propre en a pris un coup parce que je n'y arrivais pas. Je n'aurais jamais cru en arriver là. J'ai toujours mené ma vie à bout de bras. Je me sentais dégradée, plus bonne à rien. Même pas capable de me nourrir moi-même ! Cela a été très dur et encore maintenant mais je commence tout doucement à accepter.

De toute façon, je ne peux rien faire d'autre. Je prends conscience des erreurs que j'ai pu faire et que je ferais sans doute encore.

REMONTER

Maintenant, j'ai déménagé et je me sens un peu mieux avec un loyer plus vivable. J'ai envie de reprendre du poil de la bête même si cela n'a pas été facile. J'avais baissé les bras mais je les relève... enfin j'essaie. Je me dis que maintenant le principal, c'est d'avoir la volonté d'en sortir.

Je ne veux pas m'abaisser à demander de l'aide à mes enfants. Ce serait la honte. Ça vient de moi et de l'éducation que j'ai eue. Mes grands-parents disaient que l'on devait gagner sa croûte et ne pas mendier. Pour moi, ce serait mendier que de leur demander.

Quand je téléphone à ma fille, elle entend si j'ai des ennuis ou pas. On discute et elle me donne des conseils. Ils sont là pour moi mais je refuse. J'ai fait mes enfants, ils ont leur vie et j'ai la mienne. Je dois continuer d'assumer la mienne toute seule.



Réalisation Atelier Terre 2018/19 CEC LST Andenne

En venant à LST, cela m'a fait du bien. J'ai rencontré des gens. Je venais une fois par semaine à l'atelier à LST et j'avais alors un but. Je me suis dit : « Il faut trouver le courage, la force de remonter ». J'ai entendu des personnes s'expliquer et je me suis dit qu'il y avait pire que moi et qu'eux aussi étaient passés par des moments difficiles. La solidarité m'a fait prendre conscience que je pouvais y arriver. Qu'il ne faut pas rester seule.

C. - Une militante

CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES

CHANGEMENT DE NOM, PAS D'IDENTITE !

LST CINEY-MARCHE DEVIENT LST CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES

DES RASSEMBLEMENTS ITINÉRANTS

Depuis plus de 20 ans, une antenne du mouvement LST existe, sur un territoire se situant à cheval sur le sud de la province de Namur et le nord de la province du Luxembourg.

En 1996, nous avons rencontré des personnes et des familles qui vivaient sur les communes de Ciney, Somme-Leuze et Marche et qui pour la plupart résidaient dans des campings et parcs résidentiels. C'est là qu'ont eu lieu nos premiers rassemblements et c'est assez naturellement que nous avons choisi l'appellation « LST Ciney-Marche ».

Dès le début des années 2000, nous avons également rejoint d'autres familles qui vivaient en caravane et chalet à Bastogne, Onhaye, Hastière, Couvin. Des rassemblements et actions collectives y ont été menées durant de nombreuses années.

En 2005, des contacts à l'occasion de la présentation de l'expo des 20 ans de LST à Marche-en-Famenne, nous ont permis de rencontrer des familles à Jemelle et alentours, qui est maintenant le « centre de gravité » de notre activité.

POURQUOI CHANGER DE NOM ?

Ce qui fait notre spécificité, c'est notre implantation en région rurale. De ce fait, nous sommes amenés à parcourir un territoire plus étendu pour aller à la rencontre de personnes ou de groupes qui prennent contact avec nous. Et au fil des années, nous restons en contact avec des personnes qui habitent dans des communes rurales parfois assez éloignées les unes des autres.

Ces derniers mois, nous y avons réfléchi en Assemblée Générale, mais aussi au sein des Permanences et des Caves. Il nous a semblé important de choisir un nom qui corresponde mieux à cette réalité de territoire. Un territoire qui, en ce qui nous concerne, correspond géographiquement à la région Condroz-Famenne et une partie de l'Ardenne.

LE PLUS IMPORTANT, C'EST LST

Ce nouveau nom ne change en rien notre identité qui est avant tout d'appartenir au mouvement LST. Ce qu'un militant résumait bien par cette intervention « Le nom qu'on va choisir ce n'est pas le plus important. Le plus important c'est LST ! ».

Des militant(e)s de la région

NAMUR

TRAVAILLER ENSEMBLE

*LE CAMP CHANTIER, C'EST UN TEMPS DE TRAVAIL ENSEMBLE,
DE CREATION ET DE RENCONTRES*

RENDEZ-VOUS A LST

C'était à Namur, fin aout. Nous nous sommes retrouvés, le matin dans nos locaux de LST, une bonne trentaine de militants, d'amis, enfants et adultes. Pour notre fameux « camp chantier »

PLACE POUR TOUS

Être ensemble, partager, travailler, découvrir, respirer. Nous nous répartissions dans toute une série de chantiers, surtout à la Caracole (1), mais aussi dans les locaux de

LST ! : travaux d'aménagement extérieurs et intérieurs, ateliers créatifs, préparation de la journée du refus de la misère et la campagne « Transparents », animation pour nos enfants, intendance... pour que chacun-e y trouve son compte en fonction de ses préférences et ses forces. Il y a place pour tous.

Les discussions, les rires, le soleil, les repas et les pauses autour de grandes tables, la satisfaction du travail bien fait et l'étonnement de ce qu'on est capable de faire quand on s'y met ensemble, les échanges sur nos vies, sur la société, sur l'avenir... tout cela est au rendez-vous.



J'ETAIS LA.

« Merci pour l'ambiance du camp chantier sous le soleil. Très contente d'être revenue à la Caracole car c'est un magnifique endroit très calme et apaisant. Bonne expérience de travail de peinture et bien sûr de débroussaillage. Beaucoup de bonne humeur de la part de tous les participant(e)s. » Véronique et Candy

« Je suis venu, j'ai vu, et je me suis plu. » Pierre

« Enfin le retour du camp chantier !!! heureux de retrouver son ambiance et son monde qui gravite autour. Je connaissais les camps en tant qu'enfant ou ado, et j'ai vécu mon premier camp comme adulte. » Renaud

« Je me suis trop bien amusé avec mon frère et ma sœur » Kylian

« Cela m'a permis de me changer les idées, de faire de nouvelles connaissances. » Marie

« Etre ensemble et partager, c'est ça le camp chantier. » Valérie

« Au lieu de rester enfermé chez moi, au moins je vois les copains. Comme on change d'équipe tous les jours, j'ai rencontré des gens que je ne connaissais pas. » Michel

« Ça m'apporte des souvenirs ; quand je suis venue la dernière fois, j'avais 12-13 ans. Entre tout ça, il y a eu des malheurs ; ici, c'est le partage, on est main dans la main pour les travaux. Alors que la solidarité, ça devient rare. Merci à l'équipe, qui m'a beaucoup apporté. » Cindy

1. La Caracole de l'asbl TROC (081/22.17.43) est un lieu de formation quotidienne et concrète à l'action collective, en solidarité avec les plus pauvres et engagements dans les lieux d'action du mouvement Luttes-Solidarités-Travail.



ÇA RASSEMBLE

Travailler ensemble, de cette façon, ça rassemble. Ça permet de se rencontrer, de mieux se connaître et de connaître d'autres, de se respecter. C'est ce qu'on se disait lors de la permanence qui suit le chantier. Pierre nous rappelait que « le travail vécu ainsi, c'est positif. Parce que chacun est respecté, que chacun trouve sa place. Ce n'est pas souvent le cas dans nos expériences de boulot. »



Venez nous rejoindre le 17 octobre 2019

NOS DROITS

LES ALLOCATIONS FAMILIALES (SUITE)

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2019, UN NOUVEAU REGIME DES ALLOCATIONS FAMILIALES S'APPLIQUE A TOUS LES ENFANTS DOMICILIES EN WALLONIE

QUELS CHANGEMENTS ?

Les enfants nés avant le 1er janvier 2020 conservent les « anciens » montants, jusqu'à la fin de leurs études ou leur 25^{ème} anniversaire.

Sous réserve de deux nouveautés qui s'appliquent tout de suite :

- l'octroi des suppléments sociaux liés aux revenus des parents (voir ci-après),

- les jeunes qui auront atteint l'âge de 18 ans en 2019 continueront à recevoir automatiquement les allocations familiales jusqu'à 21 ans, sauf en cas de perception d'allocations de chômage ou d'un salaire pour un travail dépassant les 240h/trimestre (il n'est pas tenu compte des jobs d'étudiant).

Les enfants nés après le 1er janvier 2020 ont droit aux « nouveaux » montants.

Dans une famille avec des enfants nés avant et après le 1er janvier 2020, les anciens montants restent applicables aux premiers et les nouveaux montants aux autres.

NOUVEAUX MONTANTS POUR LES ENFANTS NES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2020

Allocation de naissance

1.100 € par enfant.

Prime de rentrée scolaire

Elle est versée à tout enfant sans autre condition.

20 € / an (enfant de 0 à 5 ans),
30 € / an (enfant de 6 à 11 ans),
50 € / an (enfant de 12 à 17 ans),
80 € / an (enfant à partir de 18 ans).



Allocations familiales de base

Avant 18 ans : 155 € / mois. Après 18, ans : 165 € / mois.

Auparavant, le montant de base dépendait du « rang » de l'enfant, c'est-à-dire sa place dans la fratrie (ce qui compliquait la situation en cas de famille recomposée).

Désormais, le montant de base est identique pour chaque enfant, qu'il ait ou non des frères et sœurs, et qu'il vive ou non dans une famille avec d'autres enfants.

A ces montants de base peuvent s'ajouter deux types de suppléments, qui peuvent évidemment se cumuler en fonction de la situation des parents et de l'enfant concerné.

Suppléments en fonction de la situation sociale des parents

+ 55 € / mois par enfant lorsque les revenus des parents ne dépassent pas 30.984 € bruts/an,
+ 35 € / mois par enfant pour les familles nombreuses (à partir de 3 enfants),
+ 20 € / mois par enfant lorsque l'enfant vit avec un seul parent (famille monoparentale),
+ 10 € / mois par enfant lorsqu'un des parents est invalide.

A noter que chacun de ces montants est un peu moins élevé lorsque

les revenus des parents se situent entre 30.984 € et 50.000 € bruts/an (respectivement 25 €, 20 €, 10 € et 0 €).

On voit que ces suppléments sociaux dépendent uniquement des revenus et non plus, comme avant, de la situation professionnelle des parents.

Suppléments en fonction de la situation de l'enfant

+ 77 € / mois pour l'enfant orphelin d'un parent avant ses 18 ans,
+ 82 € / mois pour l'enfant orphelin d'un parent après ses 18 ans,
+ 82,37 € à + 549,12 € / mois pour l'enfant atteint d'un handicap (le montant exact du supplément varie en fonction du handicap).

A QUELLE CAISSE S'AFFILIER ?

Auparavant, les familles étaient affiliées à la caisse de l'employeur d'un des parents, et sinon à l'ONAFTS (devenu FAMIFED).

Dès le 1er janvier 2019, les mamans qui attendent leur premier enfant pourront choisir leur caisse d'allocations familiales.

A partir du 1er janvier 2021, toutes les familles wallonnes auront le choix de leur caisse d'allocations familiales.

Il y a désormais 5 caisses en Wallonie

FAMIWAL (caisse publique wallonne qui remplace la caisse publique fédérale FAMIFED),

Parentia Wallonie (Partena, Attentia, Mensura),

Camille (UCM),

Kidslife Wallonie (Group S, ADMB, Horizon),

Infino Wallonie (Securex, Acerta).

Philippe Versailles

HORS CADRE

ANDENNE

UNE B.D.R. PAS COMME LES AUTRES

DEBUT JUILLET LES ENFANTS DU QUARTIER DE PEU D'EAU SE SONT RASSEMBLES POUR DES ACTIVITES D'ANIMATION, D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE A PARTIR DE DIVERSES TECHNIQUES ARTISTIQUES



La pollution, les travaux d'isolation énergétique sur le quartier, la nature, ce qu'ils aiment, ... autant de thèmes qui questionnent et mobilisent l'imagination des enfants et qu'ils ont pu redécouvrir ensemble.

Ils expérimentent aussi des techniques nouvelles, notamment le dessin au fusain ! Cet espèce de « bâtonnet » tout noir, très salissant, comme du charbon ! Il permet de créer même des ombres, estomper...

Une libre expression pour un bout de chemin ensemble, vers un message qu'on construit !

Ils ont aussi redessiné leur quartier : des maisons toutes colorées, des maisons avec des parterres de fleurs multicolores, des immeubles où l'on n'entend plus de bruit dans les appartements, etc.

Et puis, ensemble, ils envahissent le potager partagé et la cité, un peu comme une chasse au trésor, afin de récolter des éléments de la nature.

C'est donc les mains remplies de feuilles, de fleurs, de cailloux, etc., que les enfants reviennent à la table et réalisent un collage suivant leur imagination.

Des réalisations parfois en « 3 D » ou très colorées où les enfants s'évadent dans un monde imaginaire avec par exemple une licorne volante ! Tout un programme !



Une nouvelle technique se propose alors, « les empreintes ». Comme dans les films policiers !

Il s'agit, par exemple, de couvrir de peinture une feuille d'arbre et ensuite, de l'imprimer à l'aide d'un rouleau. Surprise d'une trace qui permet de laisser vagabonder son imagination.

Ou bien encore d'utiliser ses propres empreintes !



Le dernier jour, ensemble, nous choisissons des dessins, et au fur et à mesure, nous créons une histoire.

Nous réalisons un livre unique, original, merveilleux !

Pendant toutes les animations, des livres sont disponibles, et des enfants s'en saisissent. Ils se retrouvent autour d'histoires qui les emmènent au pays de l'imaginaire !

Un pur moment d'évasion ou de rêve...



Mais surtout des moments où les enfants sont attentifs les uns aux autres. Un moment fort de solidarité !

Les enfants et animateurs de la B.D.R.

Venez nous rejoindre le 17 octobre 2019



CA SE PASSE

Une délégation se rend au conseil communal de Namur

	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
SEPTEMBRE	02	03	04	05	06	07	08
	09	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

Réunion de préparation des concertations (sur 03, 04, 05, 06, 07, 08)

Atelier livre « Flonflons et tourbillons » (sur 05, 06, 07, 08)

Concertation « Durabilité et pauvreté » au Service de lutte contre la pauvreté (sur 03, 04, 05, 06, 07, 08)

Réunion interjournal (sur 05, 06, 07, 08)

Assemblée des militant(e)s à Namur (sur 01)

ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis 10 et le 24 septembre. A Andenne, le mardi 17 septembre. A Rochefort, le lundi 23 septembre. A Fontaine l'Evêque, le vendredi 13 septembre.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis.

LES PERMANENCES : vous accueillent le lundi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE se voit tous les mercredis. Nous sommes également tous les mercredis aux quartier des Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHEQUE DE RUE** avec les enfants.

PETITES NOUVELLES

Hainaut

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié.

Des militant(e)s du Hainaut seront présent(e)s à Forchies, près de Fontaine l'Evêque, le week-end du 27 au 29 septembre. Les conditions de vie, l'insécurité d'existence de ces personnes, qui souvent veulent fuir la misère et violence sont tellement proches des conditions de vie que beaucoup d'entre nous connaissent, il nous semblait important de nous associer à ces journées.

Plus d'infos : 0486/ 33 43 59 et <http://www.pastoralemigrations-tournai.be>

Namur

Décès

Monsieur Georges Mathieux, est décédé le 15 juillet. On se souviendra longtemps de lui pour les combats qu'il a menés avec sa famille, ses enfants, pour construire un droit à l'habitat pour tous. Nous partageons la peine de ses enfants, sa famille et de ses proches.

Le 27 juillet, Michel Dorval nous a quittés, après des années de lutte contre la maladie dans laquelle des amies et amis l'ont accompagné au quotidien. Ses premiers mots quand on le rencontrait : "Et toi comment ça va ?". A son épouse Sabine, son fils Michaël, et les familles proches nous souhaitons que les présences solidaires qui ont accompagné Michel puissent les soutenir dans ces moments plus difficiles.

Pierre Dewit, compagnon de vie de Claudine est décédé le 10 août, il attendait souvent la visite de l'un ou l'autre. Il était attentif à l'état de santé de Claudine et il veillait à son alimentation. Un jour, Pierre nous a partagé la naissance de leur vie commune faite de résistances à la misère et de solidarités. Que tout cela puisse encore soutenir Claudine et les amis dans la peine.

« LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22

Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne

andenne@mouvement-lst.org

Cpte : **IBAN : BE96 3500 2327 8305**

EN CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardennes -

Tél. : 0486/33 36 17

Doyon, 13 – 5370 Flostoy

ciney-marche@mouvement-lst.org

Cpte : **IBAN : BE71 7925 8843 2869**

PROVINCE DU HAINAUT:

Fabien Lardinois

Rue de l'Esclopperie, 1, 7040° Quévy-le-Grand

Tél. : 065/88.59.50 – 0486/33 43 59

hainaut@mouvement-lst.org

Cpte : **IBAN : BE67 0013 3858 9387**

A NAMUR:

L.S.T Namur - Tél. : 081/22 15 12

Rue Pépin, 27 – 5000 Namur

namur@mouvement-lst.org

Cpte : **IBAN : BE12 0011 2378 3392**

A TUBIZE :

Claire Goethals - Tél. : 067/64 89 65

Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal

tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an

Cpte : **IBAN BE 670013 3858 9387**

De la Fédération Lutttes Solidarités Travail

27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte **IBAN BE 23 2500 08303891**. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG



FEDERATION

On nous rend transparents
mais nous résistons tous
les jours à la misère



JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

DEPUIS PLUSIEURS ANNEES, A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE, LE 17 OCTOBRE, LE MOUVEMENT LST DENONCE DES PRATIQUES ET DES LEGISLATIONS QUI CONTRAignent LES PLUS PAUVRES A UNE NON-CITOYENNETE, UNE TRANSPARENCE.

Nous luttons pour ne plus être transparents. Cette transparence, nous la vivons dans les deux sens du terme :

Transparents parce que nous ne sommes plus là où nous étions. Le pouvoir nous fait disparaître des listes des ayants droit et de l'espace public. Combien de droits n'avons-nous perdus depuis la "libéralisation" ? Qui s'enquiert de notre avis sur les affaires publiques ?

Transparents, nous le sommes aussi dans un autre sens. Face aux services sociaux, nous devons livrer tous les aspects de notre vie. Les contrôles se sont renforcés et nous devons nous mettre à nu pour obtenir ce à quoi nous avons encore droit.

C'est contre cette double transparence que nous luttons.

Interpeller et amorcer un changement avec votre soutien

Avant les élections de mai 2019, nous avons envoyé un plaidoyer aux différents partis politiques wallons. Ce plaidoyer les interpelle sur ces questions de refus de citoyenneté aux plus pauvres, sur le partage des richesses et sur l'importance de redonner une place aux services publics et à la sécurité sociale.

Par la campagne « Transparents », nous voulons continuer à interpeller très largement, partout en Wallonie et à Bruxelles. Et bien sûr, le 17 octobre 2019, nous voulons être nombreux avec les personnages « transparents » pour encore une fois interpeller nos représentants Wallons. Travailleront-ils dans un parlement qui apportera de réels changements pour les plus pauvres ?

- RENFORCER LA SECURITE SOCIALE pour garantir à toutes et tous une sécurité d'existence
- rétablir et étoffer LES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES A TOUS
- Donner accès à des emplois permettant de vivre dignement et garantissant la sécurité sociale
- Instaurer UNE VRAIE JUSTICE FISCALE
- Négocier UN NOUVEAU PACTE SOCIAL

Les questions de défis climatiques mais aussi de justice sociale, d'égalités, imposent l'élaboration d'un nouveau pacte de société. Celui-ci doit refuser les modèles reposant sur l'exploitation de l'humain et des ressources naturelles.

L'aggravation des inégalités, l'**exploitation outrancière** des ressources naturelles et **de l'humain** entraînent une part croissante de l'humanité dans l'extrême pauvreté. Vivre dans la pauvreté ne se résume pas au fait de bénéficier d'un (très) faible pouvoir d'achat, mais enferme dans une **absence totale de sécurité d'existence**.

Le **mépris subi** par les parents, hérité par les enfants, se traduit dans les mécanismes d'exclusion dans les écoles, le logement, l'accès aux emplois, les relations avec de nombreuses institutions jusqu'au placement pour cause de pauvreté, toutes ces violences quotidiennes...



A l'occasion du 17 octobre, **JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE**

Nous nous rendrons avec les **personnages transparents** au Parlement de Wallonie. Nous y interpellons les parlementaires. Accompagnez-nous !

Venez nous rejoindre le 17 octobre 2019

Rassemblement à partir de 10h place de l'Ange à Namur. **Interpellations** des parlementaires au **Parlement de Wallonie**.